

Justificatif généré le 05/09/2022

Support de parution :



Date de parution :

05/09/2022

Département :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

www.actu-juridique.fr/a/19301523941304-2022J00792_2022-08-18

N° d'annonce :

19301523941304-2022J00792_2022-08-18

LYDIA

Société à responsabilité limitée

94 Rue Louis Ampère, 93330 Neuilly-Sur-Marne

R.C.S. : BOBIGNY 305 392 359

Activité : fabrication de vêtements de dessus

Tribunal de commerce de Bobigny

Extrait de jugement – Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire

Jugement en date du 18 août 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 juillet 2022, désignant, liquidateur SELAFA Mja prise en la personne de Maître Julia Ruth 14 Rue de Lorraine 93000 Bobigny. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.